

Chapitre 2 :Partenariat Université- Entreprise

Section1.Généralité sur la notion du partenariat

A-Définition du partenariat

Le partenariat peut se définir comme "*le minimum d'action commune négociée visant à la résolution d'un programme reconnu commun*". Cela veut dire que le partenariat ne se situe pas dans le projet mais réellement dans l'action, dans une action commune et négociée.

Selon le Conseil Supérieur de l'Education (CSE)¹, « *le partenariat est une forme exigeante de collaboration. Il résulte d'une entente des parties égalitaires dans le traitement d'un même objet, tout en respectant les prérogatives de leur mission respective, et qui mettent en commun des ressources complémentaires financières, matérielles ou humaines, en vue de la réalisation d'une action commune* ».

La définition qui se trouve plus adéquate et qui correspond bien à notre travail est celle du Petit Robert qui considère le partenariat comme étant une association d'entreprises, d'institutions en vue de mener une action commune.

B- Les types de réseaux d'ouverture et de collaboration des acteurs partenariat

Les actions partenariales s'organisent autour de trois types de Réseaux d'Ouverture et de Collaboration (ROC) :

*Le premier Réseau d'Ouverture et de Collaboration (ROC1) est un réseau d'action de type "regard". Il s'agit d'aller voir à l'extérieur ou de faire venir quelqu'un à l'intérieur pour rencontrer ou pour entendre. La durée du regard est ainsi posée sur une pratique très courte, puisqu'il s'agit d'une rencontre de deux à trois heures qui s'organise autour d'un témoignage ou d'une visite. Ce réseau est centré sur le commanditaire afin de faciliter la circulation de l'information. Sa durée courte implique une absence de dispersion, de la rigueur (donner le bon

¹ - <https://www.cse.gouv.qc.ca>

rendez-vous, à la bonne heure, à la bonne adresse, etc.).

*Le deuxième Réseaux d'Ouverture et de Collaboration (ROC2) est un réseau de type "action". Le temps de l'action va être moyennement long (6 à 12 semaines). Il s'agit d'agir- apprendre/entreprendre. Nous sommes dans le domaine de la formation. Le partenaire apporte son savoir faire ou son terrain, et offre une mise en œuvre en dimension réelle. Il y a transplantation des apprentissages sur le territoire physique ou symbolique du partenaire. la pédagogie de l'action est appuyée sur l'hypothèse constructiviste de l'apprentissage qui fonde l'organisation d'un réseau de type 2. Le sujet identifie dans l'action les événements pertinents et favorables à ses progrès.

*Le troisième Réseaux d'Ouverture et de Collaboration (ROC3) est un réseau de type "synergique", avec une forte centration sur un objectif commun. La durée de la collaboration est très longue (20 ans). C'est un réseau de forme foisonnante et de type recherche-innovation qui vise la transformation des pratiques ainsi que des connaissances. Les responsabilités sont partagées entre les partenaires. Ils sont propriétaires indivis non seulement du système d'action mais aussi de développements. Les intérêts et les compétences de chacun sont au service de la collectivité mais vont aussi dans une perspective de développement du système d'action. Le modèle cognitiviste sous-tend le pilotage de ce réseau. Les savoirs en cause sont le résultat d'une construction active due à la transformation des modes de réponses antérieurs. Ces transformations sont analysées afin de repérer le processus de transformation, de le formaliser pour le transférer ou le réguler dans une perspective de développement de l'action.

C-La relation existante entre

Le partenariat en développement local est un engagement contractuel entre les acteurs sociaux d'une collectivité, qui acceptent d'entreprendre un projet conjoint dans le cadre d'une structure organisationnelle. En effet, le niveau local constitue un lieu de création de synergie et dynamisme entre les partenaires soit des producteurs, des décideurs locaux et des citoyens, etc.

Au niveau local, il se configure comme des réseaux de collaboration et de partage qui contribuent à territorialiser les rapports sociaux et économiques. Le partenariat local a des caractéristiques que l'on retrouve dans les structures partenariales :

D-les caractères des structures partenariales

- Une structure formelle pour l'élaboration des décisions et leur mise en œuvre;
- La mobilisation d'une coalition d'intérêts et l'engagement de différents partenaires;
- Un ordre du jour et un programme d'action multidimensionnel commun;

-Un but ou une finalité de lutte contre le chômage, la pauvreté, l'exclusion sociale, de promotion de la cohésion sociale et de l'intégration.

Le partenariat au niveau local peut prendre plusieurs formes, selon les mêmes auteurs. Ils ont regroupé ces formes en quatre grands types. Le partenariat politique interétatique résulte du nouveau partage de pouvoir entre des dispositifs centraux de l'administration étatique ainsi que des dispositifs régionaux et locaux. Ces deux partenaires convergent vers une gestion associée des espaces locaux. Le partenariat mixte techno productif est établi depuis plusieurs années plus au moins selon le pays, essentiellement entre les entreprises, les universités et les gouvernements locaux. Ces collaborations portent sur la maîtrise locale de la technologie et sur la création d'un climat stimulant pour l'entreprise et pour l'investissement dans l'objectif d'organiser l'économie locale. Le Partenariat

corporatiste de base privée (la stimulation de l'entrepreneuriat) concerne la constitution de corporations de développement dont le but est la promotion et le financement de l'entrepreneuriat. Le partenariat public- communautaire (contre la marginalisation sociale) s'établit entre des institutions gouvernementales et, dans certains cas, des entreprises. Dans un partenariat public- communautaire, les associations conçoivent et mettent en œuvre des programmes de développement social ainsi que des opérations spécifiques en vue d'améliorer les conditions de certains groupes sociaux ou des quartiers marginalisés.

E- Le développement dans le partenariat

Le développement est un processus complexe, multidimensionnel et évolutif. Sa mise en œuvre nécessite la création de synergies à travers la conjugaison des efforts entre les différents acteurs et la mise en place des mécanismes et des dispositifs de participation et de coordination. Le contexte actuel de ce développement, allié à la diversité des initiatives de durabilité, semble favorable au déploiement d'une coordination inter-initiative accrue, susceptible de récompenser les efforts mis en œuvre. En réunissant les producteurs, l'industrie, la société civile, les législateurs, les chercheurs, etc., le partenariat tend à développer une approche véritablement intégrée et globale des aspects de durabilité dans tous les domaines du partenariat qui demeure un levier fondamental pour canaliser ces efforts vers le changement souhaité. Les objectifs d'un partenariat sont multiples¹⁰. L'objectif principal est de promouvoir le recours aux pratiques durables de production et de commerce et de recherche afin d'améliorer le bien-être social et économique. Il y a d'autres objectifs secondaires où le partenariat devra fournir un forum spécifique en vue d'atteindre le principal objectif susmentionné, en permettant notamment :

- L'apprentissage partagé et l'échange des informations entre les partenaires;
- La mise en place de directives sur la réglementation en vigueur dans le partenariat;
- La responsabilité et la cohérence des initiatives de durabilité existantes;
- Le développement d'une stratégie de durabilité globale pour les deux partenaires;
- Le développement d'une définition globale, basée sur le consensus, des pratiques durables de production, des recherches techniques et scientifiques;
- Des efforts de recherche partagés et l'identification de projets pilote concrets;
- L'identification des instruments de réglementation favorables à la durabilité dans le domaine de partenariat;
- La clarté et la transparence des normes de durabilité pour les deux parties prenantes;
- La génération de ressources pour promouvoir et instaurer la durabilité dans le domaine de partenariat à l'échelle nationale et internationale;
- La mobilisation de ressources et de la recherche pour coordonner des initiatives spécifiques de durabilité.

F-les éléments de partenariat :

Le partenariat est perçu comme une relation entre un ou plusieurs organismes pour la mise en œuvre d'un projet qui repose sur la coopération et l'échange. Ce partenariat obéit à des critères pour construire un partenariat solide et efficace¹¹ : le partage du pouvoir, le respect mutuel, la confiance réciproque, la coresponsabilité et le respect de l'engagement. Ensuite, le partenariat est un processus dynamique qui doit s'inscrire dans la durée, se base sur des compétences données et une vision partagée d'un objectif commun. Tous les éléments annoncés précédemment renvoient à un ensemble de valeurs et de principes, que chaque relation de partenariat doit mettre en œuvre. Il s'agit du respect de l'identité de chaque partenaire, de la transparence dans les relations entre les partenaires, du respect des engagements, du partage et de participation dans la prise de décision, de la confiance mutuelle, de la négociation pour dépasser les problèmes et les malentendus qui peuvent surgir dans une relation de partenariat, du partage et de l'échange des expériences et de partager les risques et des responsabilités.

La construction des partenariats est la collaboration avec d'autres pour réaliser ce qu'une seule partie ne peut réaliser seule. Le partenariat est donc un projet à construire et à renforcer. Quelle que soit la nature du partenariat, sa

construction, selon un guide d'association, passe par deux grandes étapes¹².

La première étape est l'étude de l'environnement. Avant qu'une institution commence à élaborer son projet, il est important qu'elle procède à l'étude de son environnement. Cette étude lui permet à la fois d'identifier les acteurs qui interviennent dans le même environnement et d'évaluer ses relations avec eux. Ce dernier élément a pour but de voir les opinions et les perceptions des autres, surtout celles qui sont négatives ou concurrentielles et qui peuvent constituer des obstacles à toute construction du partenariat. L'étude de l'environnement aide un acteur économique à décider de travailler ou de ne pas travailler avec tel ou tel acteur, par ce qu'il n'y a pas suffisamment d'éléments qui le justifient.

La deuxième étape est l'élaboration d'un projet de partenariat. Toute construction de partenariat doit passer par les étapes suivantes. La première est l'analyse de la situation actuelle. Elle permet à l'acteur, de s'arrêter sur les problèmes et les besoins des attributaires sur tous les plans, de classer les problèmes et besoins selon un ordre de priorité et enfin de faire des prévisions sur les ressources qui peuvent être mobilisées. La deuxième est d'identifier les défis et les opportunités. L'acteur doit déterminer, dans un premier temps, les défis à relever et dans un deuxième temps dessiner une carte de partenariat pour désigner les possibilités qui peuvent être exploitées et les menaces à éviter. L'acteur ne doit pas se contenter seulement des partenaires déjà existants mais aussi des partenaires potentiels. La troisième est de hiérarchiser les objectifs du partenariat. La hiérarchisation des objectifs du partenariat ne doit pas se faire en tenant compte seulement des opportunités mais aussi des moyens, des compétences et des ressources humaines. Pour ce faire, l'acteur doit revenir sur les défis et les opportunités identifiés dans l'étape précédente et transformer chaque défi en objectif spécifique, pour établir un partenariat. La quatrième est d'élaborer un plan d'action. Cette étape consiste à décliner chaque objectif spécifique en un ensemble de programmes à entreprendre. Ces derniers constituent le plan d'action de l'acteur. Il est important que ce plan d'action porte sur une durée qui permettra à l'acteur d'avoir une vision plus globale et de bien évaluer son projet du partenariat. La cinquième est le choix des partenaires. L'acteur peut envisager une large gamme d'activités qui pourraient être réalisées avec chaque partenaire et choisir celles qui sont appropriées. L'acteur a plus de chance de réussir avec le partenaire choisi si les activités sont réalistes et bien étudiées plutôt qu'ambitieuses et complexes. La sixième est de déterminer la façon dont on abordera les partenaires. Au niveau de cette étape, l'acteur peut se demander comment il va aborder chaque partenaire. C'est en général à l'association de prendre l'initiative du contact avec les partenaires. En abordant un partenaire, il très utile que l'acteur exprime clairement ce qu'il attend de son

partenaire et ce qu'il va apporter à ce partenariat. Dans une discussion de partenariat, l'acteur doit privilégier l'intérêt commun. La dernière est de choisir une équipe de prise de contact. A cette étape, on doit élaborer des critères de choix de l'équipe qui sera chargée de présenter le plan d'action et de le défendre.

Section2 :Généralités sur la notion de l'université et la notion de l'entreprise

1- Généralités sur la notion de l'université

A-Définition de l'université

L'université prend différents sens et définitions, dus à la variété des objectifs ainsi qu'à la nature de la mission d'une région à une autre et d'un pays à un autre. Dans cette section, nous allons traiter de la notion de l'université à travers sa définition, sa mission, son rôle et ses fonctions ainsi que l'université en tant qu'acteur important dans le développement local.

L'université est un établissement d'enseignement supérieur dont l'objectif est la production du savoir (recherche), sa conservation et sa transmission (études supérieures). Il est très difficile de cerner ou donner une définition exacte de l'université. Pour cela, on peut définir l'université par les communautés qui la constituent ou bien par les fonctions qui lui sont dévolues. Les communautés qui constituent l'université sont essentiellement des communautés d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants. A l'heure actuelle, il est plus usuel définir l'université par ses missions, fonctions et rôles. Traditionnellement, l'université poursuit deux objectifs essentiels, à savoir accroître les connaissances par la recherche et les transmettre aux étudiants par l'enseignement. L'université s'achemine vers de nouveaux objectifs plus utilitaires, plus adaptés à la demande économique et sociale à savoir former des jeunes qui seront capables de s'intégrer sur le marché du travail et assurer la formation continue afin de permettre à tous une formation le long de la vie.

Un peu partout dans le monde, s'élabore une réflexion sur les nouvelles missions de l'université dans un monde caractérisé par des défis économiques inédits. Les universités sont amenées à s'ouvrir à un plus grand nombre d'étudiants pour lesquels elles doivent organiser des formations nouvelles et plus professionnelles.

Il en ressort que la restructuration des missions des universités est une résultante immédiate de deux phénomènes essentiels :

-La massification de l'université avec toutes les transformations qui en découlent tel que les besoins financiers croissants, l'insuffisance de locaux, etc.

-L'évolution rapide du marché du travail. Les profils qu'exigent les offres d'emplois sont de plus en plus choisis conformément aux besoins futurs des entreprises dans des conditions de travail réelles et non stimulées. Par conséquent, une formation théorique basée sur le savoir au fil du temps devient obsolète. L'université, à l'heure actuelle, est invitée à s'activer pour dépasser cette logique d'enseignement où l'étudiant est écarté et a un rôle de récepteur passif.²

B- Les missions de l'université

Les missions de l'université d'aujourd'hui peuvent être récapitulées par ce qui suit:

- La formation initiale et continue. Le service public de l'enseignement supérieur offre des formations scientifiques, culturelles et professionnelles dans le cadre de la formation initiale et continue, accueille et oriente les étudiants, assure la formation des formateurs et s'intègre dans le tissu économique;

-La recherche scientifique et technologique. A travers cette mission, l'université est appelée à développer et valoriser la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la technologie, à participer à la politique de développement scientifique et technique en liaison avec les grands organismes nationaux de recherche, à développer la culture et à diffuser les connaissances et la coopération internationale en contribuant au débat des idées, au progrès de la recherche et à la rencontre des cultures au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale.

L'institution universitaire est considérée comme l'une des organisations les plus stratégiques dans les sociétés modernes en sa qualité de productrice principale des ressources humaines qualifiées avec lesquelles elle alimente les autres institutions sociétales. C'est pourquoi une importante particularité a été accordée aux universités. Il y a prise de conscience du rôle positif qu'elles accomplissent pour le développement aussi bien de l'individu que de la société,

² - **KERAI Hocine** , **Essai d'analyse de la relation Université- Entreprise au niveau de la wilaya de Béjaïa** ,mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Magister en sciences de gestion Option Management économique des territoires et entrepreneuriat, Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales, université A.MIRA de Bejaïa.p 5,6,7

en ce sens qu'elles constituent des sous systèmes liés fonctionnellement aux autres systèmes de la société représentés dans les différentes institutions sociétales.

L'enseignement supérieur, à travers les universités, assure un certain nombre de fonctions nouvelles qui viennent s'ajouter à ces fonctions traditionnelles d'enseignement de formation et de recherche. On assiste, de plus en plus, à une métamorphose globale qui change complètement le rôle et les fonctions des établissements d'enseignement supérieur.

Ainsi, l'université occupe diverses fonctions. Elle contribue à satisfaire les besoins en ressources humaines d'une société cognitive ou de savoir tant par la formation initiale que par la formation continue. Elle a donc un rôle à jouer dans le (long life learning) qui s'impose de plus en plus. Elle dispense une formation spécialisée de niveau doctoral qui a pour but de préparer les futurs professeurs d'université et de renforcer la recherche dans les domaines vers lesquels il faut diriger les ressources pour pouvoir améliorer la productivité ainsi que les résultats économiques. Comme dans tous les pays en développement, le secteur de l'enseignement supérieur en Algérie est l'objet d'une demande sociale importante, il joue un rôle décisif dans la vie économique, sociale et culturelle du pays¹⁶. Les pouvoirs publics, en Algérie, sont conscients de cette importance. Les programmes gouvernementaux reflètent de plus en plus cet intérêt et viennent d'inscrire l'enseignement supérieur comme priorité nationale en vue de faire jouer à ce secteur le rôle qui lui échoit dans le développement économique et social du pays. Depuis moins de cinquante années après l'indépendance, l'université algérienne a connu une très forte croissance de l'ensemble de ses principaux indicateurs¹⁷, comme le montrent le nombre d'établissements universitaires et leur répartition géographique, les effectifs étudiants et de diplômés, la diversification des filières de formation et l'activité de recherche scientifique.

La recherche apparaît, ainsi, comme la fonction principale de l'université. En Algérie, par exemple, un débordement de textes promulgués qui expriment une volonté des pouvoirs publics de valoriser la recherche et d'harmoniser la recherche universitaire et la recherche publique¹⁸, on compte l'adoption des lois et la promulgation de décrets exécutifs portant sur la recherche scientifique¹⁹.

C-Le rôle de l'université

Le rôle principal de l'université est celui de la diffusion du savoir car, dans une économie fondée sur la compétition et la concurrence, le savoir devient un enjeu stratégique. Ainsi, l'université doit se remplir pleinement son rôle comme

catalyseur de développement surtout dans les régions. De même, le rôle de l'université ne se restreint plus exclusivement à la transmission du savoir mais s'élargit au savoir-faire nécessaire pour augmenter l'employabilité des nouveaux diplômés.

L'université n'est plus une tour d'ivoire réservée à une élite intellectuelle mais devient peu à peu un lieu de formation qui s'adresse aux masses populaires.

Aujourd'hui, le thème de l'université ainsi que la place qu'elle occupe dans la société sont devenus prioritaires dans les programmes d'orientation de l'enseignement supérieur et les gouvernements prennent de plus en plus conscience de l'importance des établissements d'enseignement supérieur en tant qu'acteur stratégique du développement économique régional ou national.

Comme les espèces vivantes qui se développent prolifèrent et se diversifient, l'université transforme son propre environnement. Ses diplômés occupent des postes clés. Les universités produisent de nouveaux savoirs qui sont la marque de la société contemporaine.

Les entreprises se dirigent aussi vers les universités pour avoir les connaissances pertinentes dont elles ont besoin pour de nouveaux brevets, biens et services. En tant que productrices de nouveaux savoirs, les universités sont devenues les principaux agents des transformations sociales. Cependant, les nouveaux savoirs créent de nouvelles demandes. Avant l'invention du laser, personne ne demandait de câbles à fibres optiques, des codes-barres ou des CD. Aujourd'hui, l'influence des universités sur leur environnement rebondit non seulement sous la forme de nouveaux débouchés mais aussi de nouveaux risques³.

En conclusion, on peut dire que le rôle de l'université ne se réduit pas exclusivement à la transmission du savoir, mais s'élargit encore à la transmission du savoir-faire nécessaire pour améliorer le recrutement de ses nouveaux diplômés. L'entreprise se transforme, se redéploie et mise à fond sur l'innovation, pour faire face à la concurrence qui tient sa vitalité de l'ouverture aux nouvelles technologies et d'un dynamisme commercial remarquable. La mise en place d'un partenariat entre ces deux institutions a un effet positif évident sur les deux et sur la société dans son ensemble.

2.Généralités sur la notion de l'entreprise

Afin d'éviter toute répétition ce titre «**Généralités sur la notion de**

³ - KERAI Hocine , Essai d'analyse de la relation Université- Entreprise au niveau de la wilaya de Béjaïa ,opcit,p.10 ,11,12.

l'entreprise » On a le traité dans le chapitre I (P.4 ,5,6,.....).

1-Définition et Objectifs de l'entreprise

2- Classification des entreprises

3-Organisation et Environnement de l'entrepris

Section 3 : d'élaboration d'un partenariat Université-

**1-Les formes et les étapes d'élaboration d'un partenariat Université-
Entreprises**

Nous traitons ici les formes et les types de partenariat université- entreprise

a. Les formes et les types du partenariat Université- Entreprises

Les relations partenariales Université-Entreprise peuvent être classées en cinq formes principales qui peuvent par la suite prendre diverses formes envisageables, en partant des plus ponctuelles et limitées en temps à celles ayant un caractère durable (BERANGER. J, 1998). Ces formes sont notamment les suivantes:

b.Services de consultation. D'une part, la prise de contact est discrète et discontinue en temps. D'autre part, l'expérience montre que les missions de consultation ont fait naître de nouvelles idées et de nouveaux projets de recherche.

c.La formation. Allant d'un simple échange d'avis sur le contenu des programmes d'enseignements, l'action commune en formation peut avoir diverses formes en termes de formation initiale, de formation continue, de formation en alternance et de parrainage.

d.La recherche-développement. Sous cette forme, la recherche universitaire est essentiellement fondamentale servant à alimenter le contenu en savoir des programmes pédagogiques. A l'heure actuelle, des formes de recherches collectives interdisciplinaires se construisent et sont de plus en plus valorisées par des organismes extra universitaires.

e.La création d'entreprise. Considérée comme un moyen pour valoriser la recherche universitaire, la création d'entreprises constitue un facteur de croissance économique et de générateur d'emploi. De ce fait, plusieurs établissements d'enseignement supérieur ont choisi d'abriter pour une période limitée des entreprises industrielles (H, 2005).

f.Le transfert de technologie. Diverses définitions ont été avancées à la notion du transfert de technologie, dont celle de BELL et SADLAK (1992) présentant le transfert de technologie comme étant un mouvement d'idées et d'innovations, qui va des laboratoires universitaires et des centres de recherche vers le secteur industriel et de là vers le marché.Le partenariat a plusieurs types. De ce fait, quel est le type qui correspond au partenariat existant entre l'université de

Bejaïa et les entreprises enquêtées ?

En nous inspirant des trois types de Réseaux d'Ouverture et de Collaboration (ROC), on peut classer le partenariat université de Bejaïa et entreprises enquêtées dans le type (ROC1), car présentant les caractéristiques suivantes :

-La durée de l'action : C'est un réseau d'action de type "regard", qui consiste à aller voir à l'extérieur ou à faire venir quelqu'un à l'intérieur pour se rencontrer ou pour s'entendre. C'est une action qui repose sur une pratique très courte puisqu'il s'agit d'une rencontre de deux à trois heures qui s'organise autour d'un témoignage ou d'une visite ;

-La forme du réseau : C'est un réseau pour faciliter la circulation de l'information. Sa durée est courte et d'avènement occasionnel;

-Les enjeux de l'action : Premièrement, chaque partenaire tire le maximum de bénéfices de cette relation. L'enjeu est d'informer, ceci explique la structure centralisée du réseau. C'est un complément d'information qui s'insère dans une démarche pédagogique plus large. Deuxièmement, le réseau repose sur l'hypothèse "associationniste" de l'apprentissage. Apprendre se structure autour de la somme d'informations prises dans des contextes différents supposés complémentaires.⁴

2-Les étapes d'élaboration d'un partenariat Université- Entreprises

Il est essentiel de bien préparer un accord de partenariat. Mais pour le réussir, quelques étapes importantes doivent être suivies, à savoir.

- Identifier les partenaires potentiels.
- Les universités et les entreprises ont à leur disposition des sources pour identifier un partenaire potentiel. Le choix peut être influencé par des aspects géographiques et le partenariat pouvant être international, national ou local.
- Les universités dont le marketing n'est pas nécessairement très développé doivent traduire leur projet de recherche avec une visibilité maximale pour le secteur professionnel qu'elles souhaitent contacter;
- Les entreprises doivent tenir compte du fait que chaque université a ses propres priorités, et que les points forts sont différents d'une université à une autre. Même les discussions initiales peuvent être soumises à un accord préalable de confidentialité, de façon que les intérêts et les objectifs de chacun puissent être abordés en détail très rapidement;
- L'entreprise doit bien définir sa stratégie en matière de Recherche-Développement et évaluer la capacité de l'université à comprendre et mener à

⁴ **KERAI Hocine, DJENANE Abdel-Madjid**, Le Partenariat Université- Entreprises : Un Passage Inévitable Pour Un Développement Local Cas De La Wilaya De Bejaia, **REVUE NOUVELLE ECONOMIE**, Vol:11/ N°:02/P2(2020), P267-289,

bien le projet de recherche, dans les délais exigés;

- L'université doit évaluer la capacité de l'entreprise à partager l'information et soutenir l'effort de recherche et l'éventuelle exploitation des résultats;

Quelle que soit la nature des projets, ils ne peuvent véritablement réussir qu'en s'appuyant sur un travail en partenariat. Celui-ci est considéré comme porteur d'une efficacité supérieure (effet de synergie) et peut procurer des avantages multiples pour les deux parties prenantes et pour la société dans son ensemble (Salah, 1996).

3-Nécessité du partenariat entre l'université et l'entreprise, ses principes et ses conditions d'efficacité

Le partenariat entre l'université et l'entreprise est une collaboration nécessaire sous des formes variées entre les deux entités. Multiples relations se tissent entre l'université et les entreprises : définition d'objectifs de formation, intervention sous forme de cours séminaires, conférences, contrats d'apprentissage et de professionnalisation, accueil d'étudiants lors des stages, participation aux jurys de diplômes, sans oublier les multiples partenariats construits dans le domaine de la recherche et de la valorisation. Ainsi l'université et l'entreprise contribuent en synergie et complémentarité à la professionnalisation tout au long de la vie des acteurs actuels et futurs qui participent au développement culturel, social et économique des territoires. Une multitude de facteurs a conduit en faveur de l'ouverture de l'université sur son environnement. L'université n'est plus une cellule inviolable

Réservée aux jeunes élites A ce niveau les mobilités suivantes sont envisageables :

- L'existence d'une volonté insistante des pouvoirs politiques à nouer des relations entre l'université et l'industrie;

- La nécessité d'assurer à leurs diplômés une insertion professionnelle de qualité et donc d'adapter les formations aux besoins économiques. L'université est amenée à rechercher le contact avec les entreprises pour mieux connaître leurs attentes.

- Pour les entreprises, les chefs d'entreprises sont souvent prudents vis-à-vis du partenariat. Toutefois, certains motifs les poussent à adopter une démarche partenariale constructive :

- L'internationalisation croissante des économies;

- Les entreprises évoluent de plus en plus dans des environnements où les avancées technologiques et l'innovation sont des facteurs essentiels pour l'obtention d'avantages concurrentiels;

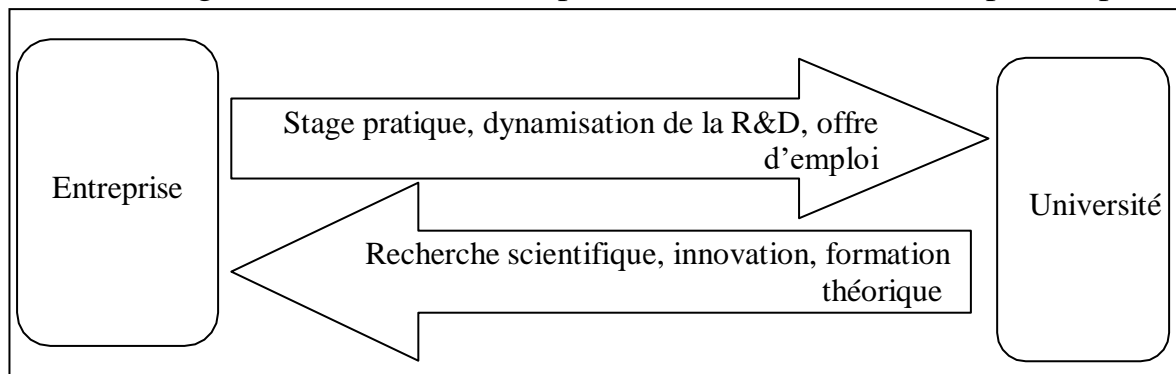
- le risque croissant découlant des incertitudes technologiques et scientifiques;

-les compressions des ressources expertes conduisant à une concurrence très vive sur les marchés.

-Cette situation impose aux entreprises de connaître les résultats les plus récents de la recherche, d'innover en permanence et de disposer de ressources humaines mieux qualifiées. L'entreprise ne trouvera de tels soutiens que si elle collabore avec les compétences universitaires qui sont en mesure d'apporter des solutions radicales aux problèmes relatifs à la concurrence, au cycle de production, à la commercialisation de ses produits, à l'intégration des nouvelles technologies, etc.

-D'après les lectures que nous avons faites sur la nature de la relation entre l'université et l'entreprise, nous avons essayé de construire un schéma explicatif de la nature des domaines de cette relation.

-Les deux figures n° 01 et n° 02 représentent les domaines les plus importants



dans les échanges entre le monde universitaire et le monde industriel.

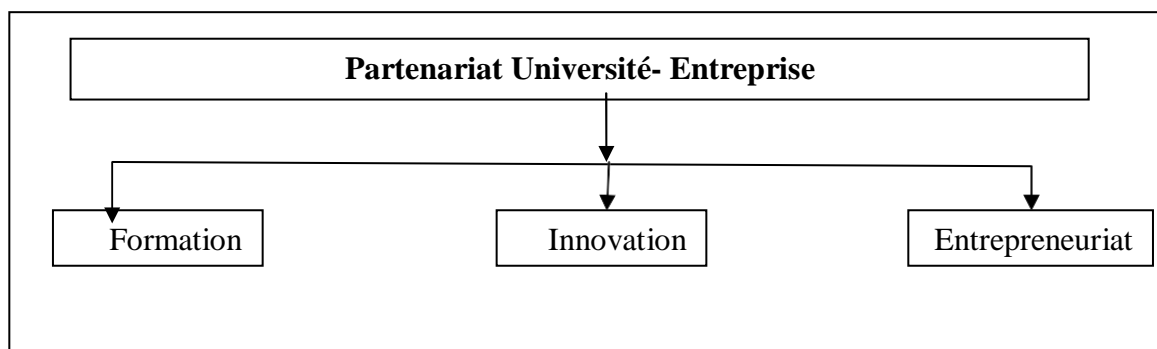
Figure n° 01 : Récapitulation des domaines d'échange Université-Entreprises.

Source : Réalisé par nous mêmes

L'université fournit à l'entreprise des recherches scientifiques, des innovations et des formations du personnel. L'entreprise de son côté fournit des stages pratiques pour les acteurs de l'université, la dynamisation de la R&D et de l'emploi pour les diplômés de l'université.

Pour être bien précis, nous avons récapitulé dans la figure n° 07 l'ensemble des domaines d'échange entre l'université et l'entreprise en trois grands domaines : en termes d'innovation, en termes de formation et en termes de création des entreprises.

Figure n° 02: Récapitulation de la nature des domaines du partenariat



université- entreprises d'une manière générale

Source : Réalisé par nous-mêmes.

Cette figure récapitule d'une manière générale, la nature des domaines du partenariat Université-Entreprise. On peut résumer les apports des entreprises en matière de formation au profit de l'université à deux niveaux d'abord à travers les stages que les étudiants sont appelés à effectuer en entreprise, ensuite, par le biais de l'intervention directe des cadres d'entreprise dans la formation à l'université. Nous avons :

- Le placement des stagiaires dans l'entreprise : La formation actuelle révèle l'absence de la dimension pratique indispensable à la préparation de l'entrée dans la vie professionnelle. Ce handicap que connaissent pratiquement toutes les filières de formation assurées par l'université algérienne, provient aussi bien du caractère très théorique des programmes que des difficultés pour l'étudiant de bénéficier de stages efficaces dans le milieu du travail. Les conséquences sur les diplômés universitaires sont de deux ordres.

D'abord une réelle inadaptation lors de leur entrée dans la vie active ainsi qu'une phase de maturation plus longue (inadéquation formation-emploi). Ensuite et par incidence une plus grande réticence des entreprises à procéder à leur recrutement (d'où un chômage en hausse des diplômés universitaires). Ce qui précède milite donc en faveur de l'octroi d'un complément pratique à la formation, lequel ne peut naturellement être assuré que par l'entreprise. Cette formation complémentaire passe notamment par le placement des étudiants des cycles courts, en stage pratique dans l'entreprise, étant entendu que cette formation ne soit plus une simple panacée. Le rôle prépondérant des cadres d'entreprise dans l'encadrement de ces rapports de stage est indéniable, dans la mesure où cela permet d'inscrire les thèmes abordés par les étudiants dans les préoccupations concrètes des responsables.

- L'intervention directe dans la formation universitaire : On peut envisager un

autre mode plus directe d'intervention des praticiens d'entreprise dans la formation universitaire. Cette intervention prendrait deux formes : d'abord la forme de séminaires et autres travaux pratiques de graduation, la formule actuelle des "enseignants-associés" représentés en principe par des praticiens, peut être affinée et généralisée. Ensuite, la forme d'une participation active à l'encadrement des mémoires de graduation, voire de post-graduation, formule qui constituerait un véritable trait d'union entre le monde de la recherche universitaire et les préoccupations concrètes des entreprises.

Cependant pour que les deux types d'intervention soient réalisables, il faut créer les conditions sinon d'une collaboration étroite entre les cadres d'entreprise et les enseignants universitaires du moins d'une contribution effective des premiers dans la formulation des programmes et la définition des profils de formation.

On peut aussi résumer les apports de l'université au profit de l'entreprise.

L'université de son côté est potentiellement capable de fournir en matière de formation deux types de services :

A. Le perfectionnement et recyclage des cadres et autres personnels de l'entreprise : La multiplication, ces dernières années, de formations ciblées de cadres d'entreprise par des écoles de statut privé, indique qu'il existe aujourd'hui un créneau porteur en matière de formation dans lequel l'université peut largement s'investir. Qu'il s'agisse de formation en management, en marketing, en gestion des ressources humaines, en droit des affaires, etc. Les besoins potentiels sont énormes. Par ailleurs ce type de formation peut également concerner les cadres moyens d'entreprise en vue de leur recyclage ou Perfectionnement dans les profils pointus tels l'informatique, les assurances, la banque, le droit douanier, la fiscalité, etc.⁵

B. Formation des cadres de maîtrise et les cadres moyens de l'entreprises : La formation anarchique actuelle en matière de cycles courts a montré ses limites : inadéquation flagrante de cette formation avec les besoins qui s'expriment sur le marché du travail. Les raisons de cette inadéquation consistent principalement dans l'absence de concertations en matière de définition des profils et programmes, entre les universités et le secteur utilisateur. A l'heure actuelle, la nature des filières (notamment de cycle court) à domicilier dans telle ou telle structure de formation et l'importance des effectifs à former, sont des choix qui relèvent moins de raisons objectives aux exigences du marché local du travail, que de considérations d'ordre tactique, interne à la

⁵ - **KERAI Hocine, DJENANE Abdel-Madjid**, « Le partenariat Université- Entreprises : un passage inévitable pour un développement local cas de la wilaya de Bejaia. » **opcit.**, p267-289,

structure universitaire. En effet, ces choix s'opèrent souvent en fonction du profil dominant dans le corps enseignant, de l'importance des disponibilités en places pédagogiques, des moyens logistiques existants, ensemble de critères qui sont sans rapport avec les besoins réels des entreprises de la région. Dans le cadre d'une concertation réelle avec le secteur utilisateur l'on pourra dépasser les contraintes du moment : en réalisant une meilleure adéquation formation-emploi dans l'intérêt bien compris de l'entreprise, et en contribuant à réduire les effectifs de jeunes chômeurs par les formations bienciblées.

En termes d'innovation, les universités jouent un rôle très important dans ce domaine. Les universités jouent un rôle majeur dans la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée au niveau des entreprises. Elles contribuent de façon importante à la recherche fondamentale et appliquée, créant un savoir qui peut mener à des percées et même à l'établissement de nouvelles industries. Ciblant les problèmes technologiques, économiques ou humains inhérents à la société contemporaine. Aujourd'hui on remarque que les entreprises se tournent de plus en plus vers les institutions de recherche, c'est-à-dire les universités, les institutions d'enseignement technique, les laboratoires et les centres de transfert technologique, pour y puiser les connaissances et la main d'œuvre nécessaires au développement de nouveaux produits et procédés qui, à leur tour, permettent d'être plus compétitifs. De la même façon, les institutions de recherche intensifient leurs collaborations avec le milieu industriel afin d'obtenir des ressources financières supplémentaires dans une conjoncture où le financement public de la recherche stagne. Dans ce nouveau contexte, les notions de partenariat et d'interaction entre les acteurs de la recherche, de l'industrie et de l'innovation technologique prennent une importance centrale dans les travaux des chercheurs qui s'intéressent à l'innovation. Pour ceux-ci, les relations qui se nouent entre ces acteurs tiennent souvent le rôle de variable explicative pour rendre compte des caractéristiques de l'innovation technologique et des succès ou des échecs d'une société en cette matière. À un autre niveau, l'étude des relations entre l'université et les entreprises en termes d'innovation s'avère intéressante dans la mesure où elles peuvent avoir un effet sur la nature même des institutions impliquées, institutions qui retiennent d'ailleurs depuis fort longtemps l'attention des chercheurs

*En dernier lieu, et en termes d'entrepreneuriat, l'université forme des cadres prêts pour faire face aux changements incertains de l'environnement actuel qui se caractérise par une concurrence avérée et une grande fréquence d'innovation et un grand changement technologie. Pour cela, on peut dire que l'université est un élément vecteur pour la réussite de l'entrepreneuriat

par la fourniture des formations théoriques et pratiques dans le domaine. L'université forme des cadres ayant un goût d'entreprendre, en les initiant à la création d'entreprises et plus généralement la création d'activité. T. VERSTREATE et B. SABARTA (2006) ont considéré l'entrepreneur chercheur comme le vrai réalisateur du succès et la survie de l'entreprise, en reposant essentiellement sur six dimensions (S, 2007.) très importantes telles que: la bonne gestion de ses ressources ainsi que sa vision stratégique, tout en prenant en considération son positionnement sur le marché, sa méthode de planification organisationnelle, les qualifications et compétences techniques, les réseaux d'information et de communication demeurant très évolutives, l'esprit de coopération et de cohésion du groupe et la solidarité autour des objectifs de l'entreprise.